

DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 40/AT/DAL/2017 (relance)



Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N° 29/AT/DAL/2017 portant sur « ACQUISITION DES COMPRESSEURS DE DIFFERENTES PUISSANCES POUR LES EQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT D'AIR », que cette dernière est déclarée infructueuse.

De ce fait, cette consultation est relancée sous le numéro 40/AT/DAL/2017.

La présente consultation est destinée aux soumissionnaires spécialisés dans le domaine du froid et climatisation

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter, muni d'une demande établie sur papier entête, les désignant nommément, accompagné du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après pour retirer le cahier des charges :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
DEPARTEMENT ELABORATION DES CAHIERS DES CHARGES ET CONTRATS
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS BLOC « E »
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de **Cinq Mille Dinars Algérien (5000.00 DA)** non remboursable, auprès de la BNA AGENCE 648 MOHAMMADIA qui se trouve au niveau de la (DIRECTION GENERALE D'ALGERIE TELECOM).

Compte en Dinars N° 001 00648 0300 000 001/42.

Les offres doivent être composées :

1 - D'une offre technique Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique »

2 - D'une offre financière : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux (02) offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 40/AT/DAL/ 2017
ACQUISITION DES COMPRESSEURS DE DIFFERENTES PUISSANCES
POUR LES EQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT D'AIR (relance)

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **Vingt et un (21) jours** à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres à **13h00**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.